

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Règle des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Demandez, sans engagement, à

LA PORTE NEUVE S.A.

un devis pour Robes ou Manteaux choisis dans notre superbe collection de tissus

Journellement arrivent au Magasin de Nouveautés et Confection

LA PORTE NEUVE S.A.

les dernières créations de la mode
ROBES - MANTEAUX - PULLOVER

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

M. JOURDAIN PARLAIT EN VERS...

Vous souvient-il de cet excellent M. Jourdain qui faisait de la prose, et qui n'en savait rien?

Quand il l'apprit, notre homme eut un cri de surprise et de bonheur mêlés: il possédait la science infuse, il en prenait conscience il n'en croyait pas ses oreilles!

Or, si M. Jourdain revenait parmi nous, quel ne serait pas son étonnement? Il devrait constater qu'il parle en vers...

Quand il disait dans son langage heureux et familier: « Nicole, apportez-moi mes pantoufles et me donnez mon bonnet de nuit » il s'exprimait en poète et non point en pro-sateur bonace.

C'est du moins ce que j'ai compris en lisant « Certitude »¹⁾ un recueil de poèmes de M. Pierre Vallette.

Bien malin serait celui qui pourrait déterminer en quoi ses vers se différencient de la prose et pour ma part, je préfère y renoncer.

Quand M. Vallette écrit: « Aux terrasses de la Cannebière plus d'animation qu'à midi » c'est plus fort que moi, je pense à M. Jourdain, à Nicole, au bonnet de nuit, aux pantoufles.

Libre à l'auteur de rompre avec la tradition classique et de nous forger des vers de dix-neuf pieds.

S'ils ont une harmonie et qu'il leur imprime un rythme, ils nous charmeront tout de même.

Mais ceux de M. Vallette ont un tel accent de platitude et de vulgarité qu'ils n'évoquent pour nous que des propos banaux.

Ecoutez-le: « Ninon pour le tendre poète d'amour pur se consumait. »

Ailleurs: « Le cocher de fiacre renâcle aux imprudences d'un taxi. »

Plus loin: « Au loin des troupeaux invisibles sur l'alpage dispersés. »

M. Vallette après s'être affranchi des lois de la prosodie, a donc supprimé, dans ses vers la rime et le rythme. Il a même été parfois plus audacieux en s'abaissant ouvertement l'assonance.

On accepterait ces libertés avec bonne humeur, si l'auteur y suppléait par le choix des sujets ou la beauté de l'expression.

Hélas! il n'en est rien, et M. Vallette a beau faire, il n'a trouvé qu'un moyen de se distinguer des mirlions, et ce moyen réside uniquement dans l'agencement typographique des mots.

Lui qui se soustrait aux rigidités de la règle éprouvée, à ses non-sens à ses anomalies, il a la superstition de la mise en page, et c'est ainsi qu'il ne s'est départi de vieux préjugés que pour en créer de nouveaux.

Si ce n'est pas pour marquer un repos à tel endroit déterminé de son vers que l'écrivain va soudain à la ligne, il faudrait imaginer qu'il a l'intention de causer par l'enjambement un effet de surprise ou d'harmonie.

Or, ce n'est pas le cas chez M. Pierre Vallette dont les desseins nous sont vraiment impénétrables.

On veut bien supposer que certains mots ont une résonance insoupçonnée et qu'une oreille inhabituée à déceler leurs secrets les perçoit avec peine. Il appartient alors à l'artiste à nous les révéler, à les mettre en valeur, à créer de la musique.

M. Pierre Vallette y manque absolument. De tout son recueil je n'ai retenu que la fin de la « Prière du marin »:

« De Notre âme, Notre Dame, de notre âme ayez pitié. »

...parce que j'y retrouve un accent verlainien, puis un court morceau modestement intitulé « Prière » et dont la gravité, l'harmonie et la simplicité m'émeuvent.

« Assieds-toi près de lui. Respecte le silence qui permet à son corps d'affronter la souffrance »

Si ton cœur a pitié de sa douleur immense invoque de ton Dieu l'éternelle clémence.

Puis, sur ton front brûlant Abandonne tes mains qui calmeront la fièvre De son triste destin.

Voilà de la poésie! Il faut déplorer cependant que pour un bon poème, on soit contraint d'en lire — avant et après — tant de mauvais...

Dans « Amitié », l'auteur compare à une fleur son sentiment qu'il veut lentement effeuiller!

Est-il permis de parler ainsi de « lien sacré » et de s'attendrir sur « l'image si douce de deux cœurs, malgré le temps toujours unis? »

Un tel texte agrémerait fort bien ces illustrations de mauvais goût où quelque adolescent se penche avec mièvrerie au-dessus

d'une jeune fille aux yeux baissés, et dont la main tient un bouquet!

Expliquez ceci comme il vous plaira, mais M. Vallette après avoir simplifié sa prosodie à l'extrême et s'être ainsi soustrait aux difficultés du métier ne peut cependant éviter les chevilles.

Il écrit sans sourciller: « Un soir prochain va l'étoffer, Ce sera pour lui, j'en frissonne, Sa première et seule volupté. J'en frissonne aussi! »

Que M. Vallette ait composé des vers en prose, on l'accepte aisément, mais qu'il ait manqué d'originalité, c'est plus difficile à pardonner.

Quand un monsieur nous entretient de « l'idéal » du souvenir ou que pour dépeindre un glacier, il se lâche à parler de sa « blancheur immaculée, il n'y a pas à dire: il nous déçoit. Nous pensons instantanément aux « chauds rayons de Phébus » ou « aux prairies émaillées de fleurs » ou « blanc manteau de l'hiver » que chantaient les vieux rimailleurs...

Et si pour comble il transforme un beau fait-divers en vilain poème, il nous fâche. Ecoutez cette histoire:

Un poète aimait Ninon, Ninon quitta son amant pour épouser un garçon boucher. Quand celui-ci apprit cette ancienne aventure, il trancha le cou de la belle enfant au moyen d'un vieux rasoir.

C'est ce que M. Vallette a jugé bon de nous raconter. Il n'y a pas de mauvais sujet, c'est entendu, car l'art peut tout magnifier et je ne reprocherai pas son choix à notre auteur mais un style hâtif qui s'apparente à celui de l'information courante:

« Son mari, un très beau gars de son état garçon boucher, ignorait qu'avec un poète sa Ninon eut un jour fauté. »

On n'écrit pas autrement dans les journaux. « Notre Ninon a son époux eut l'idée de tout avouer. Elle le fit, la terrible histoire! Le boucher crut en suffoquer; et, d'un coup de vieux rasoir, Ninon eut le cou tranché. »

M. Vallette aurait pu simplement ajouter qu'une enquête est en cours!

Ailleurs, notre auteur s'écrie: « A l'oubli mes plus beaux vers, J'en ai peur, serviroient d'appât. »

Pourquoi diable, en a-t-il peur? C'est bien ce qu'il pourrait souhaiter de mieux.

André Marcel.

1) Certitude, un recueil de poèmes de M. Pierre Vallette, chez Julien, Editeur à Genève.

Quatre moines du St-Bernard au Thibet

La « Suisse libérale » publie une correspondance de M. le Dr G. B., lequel a reçu des nouvelles des quatre moines du Saint-Bernard partis pour fonder un monastère au Thibet.

« Ordinairement, écrit un de ces moines valaisans, une lettre, par avion, met 30 à 36 jours pour nous arriver. Nous sommes tous les quatre en bonne santé. L'étude bien incommode du chinois prend presque tout notre temps. Pour mon compte, je dois consacrer tous les matins deux heures aux soins des malades, qui viennent de plus en plus nombreux frapper à notre porte, puis je fais les observations météorologiques. Depuis notre arrivée, nous avons déjà éprouvé sept tremblements de terre, dont trois fort violents. Au mois de mai, à 6 heures du matin, une secousse particulièrement violente a jeté dans l'épouvante, toute la population de la ville: tout le monde s'enfuyait en criant. Cependant, grâce à la souplesse des habitations chinoises, personne ne fut écrasé.

« Avant-hier à minuit, nous avons été violemment secoués. La poutrelle de notre logis craquait lamentablement comme celle du vieux navire par la grosse mer qui nous a conduits aux Indes. Tous les chiens de la région hurlaient pitoyablement. Peu à peu, tout se tait... on s'endort.

« Nous avons exploré deux fois la montagne où nous devons nous établir. C'est le col de Latza, situé à quatre jours de l'endroit d'où je vous écris. J'y ai passé en revenant d'un voyage de 400 kilomètres en mai; montant vers le nord à mulet, par la vallée du Mékong, nous redescendîmes à pied par la vallée de Salonen, par 35 degrés de chaud.

« Plusieurs visites, par ce col haut de 3800 mètres, seront nécessaires avant que nous puissions construire notre hospice; nous travaillons maintenant à Ouisi, ville mosso-chinoise et thibétaine située sur un affluent du Mékong, à 2350 mètres d'altitude, d'un climat assez doux, ce qui vous explique que nous sommes à la latitude du centre du Sahara.

« Dans la province de Yunnan, il n'y a pas de poste aérienne. Nous ne pouvons pas ici nous servir de timbres, ni chinois ni indochinois, pour expédier nos lettres. »

UN EXEMPLE A SUIVRE

(Correspondance particulière)

L'assemblée de la Société des Nations, la XIVème, a clos ses travaux à Genève pour céder le pas à l'étude du problème du désarmement qui va se discuter à son tour à présent dans cette ville.

Le Président de l'Assemblée, M. le Water, a eu beau pour terminer, s'efforcer de démontrer qu'il ne fallait pas être trop pessimiste quant à la situation actuelle du monde, nous avouons ne pas encore entendre comme lui, sonner l'heure de la collaboration internationale. Pour apporter la raison et l'ordre dans l'enchevêtrement des malentendus internationaux, il faut surtout dit-il la générosité, cette générosité qui est le dissolvant faisant disparaître tous les différends.

Sans doute; mais à condition que pareille générosité soit réciproque. Nous connaissons un pays qui demeure de parti pris complètement en dehors de tout sentiment de ce genre à l'égard des autres. Et si, en face des perpétuelles revendications allemandes, le reste de l'Europe ne sait pas adopter enfin une attitude des plus fermes, l'étrange optimisme du Président actuel de l'Assemblée de la Société des Nations ne sera jamais qu'un rêve, d'ailleurs très vite écarté devant la réalité qui se révèle toute autre. Un exemple entre mille: Sans relâche, l'Allemagne et son brillant second, la Hongrie, exigent le respect des minorités. Or, à part certains cas isolés, il est certain que dans chaque Etat visé par les deux pays en question, toutes les minorités de races, de religions ou de langues jouissent largement du traitement dont il est fait mention dans les traités de minorités. Or, l'autre jour à Genève, une résolution présentée au nom de la commission politique concernant le respect des minorités n'a pu être adoptée, l'Allemagne ayant voté contre le paragraphe visant la minorité juive. On le voit, la générosité allemande est uniquement pour elle. Quant aux autres... peu importe. La force prime le droit.

Ce n'est du reste pas seulement le ciel européen qui est ainsi obscurci par de gros nuages orageux. En Extrême-Orient, l'horizon politique est loin d'être clair; la tension ne fait même que s'accroître dans les relations russo-japonaises par exemple.

On sait de quoi il s'agit: Une controverse entre Moscou et Tokio au sujet du chemin de fer de l'Est-Chinois; si bien que les relations entre la Mandchourie et l'Union des républiques socialistes soviétiques a pris dernièrement un ton assez âpre, capable de provoquer de graves conséquences. En effet, cette question de chemin de fer est d'une haute importance politique. Que la ligne soit rachetée par le Japon ou la Mandchourie, ou que l'Union soviétique en soit simplement dépossédée, le résultat final sera le même, à savoir, la mainmise du Japon sur des régions où l'influence russe fut prépondérante jusqu'ici. C'est la perte de Vladivostok et l'établissement définitif des Japonais dans cette province maritime. Pareille expansion acquise à la faveur des circonstances internationales actuelles est certainement inquiétante, vu que la Russie n'est pas seule intéressée ici. Ni les Etats-Unis, ni la Grande-Bretagne ou la France ne sauraient demeurer longtemps indifférentes à une rupture de l'équilibre existant en Extrême-Orient; ce serait là une menace pour leurs propres intérêts dans une partie du monde où une prépondérance unique, absolue, serait certainement nuisible aux intérêts économiques généraux. Le problème du Pacifique commande donc toute l'attention des diplomates.

Si nous insistons un peu sur cette question et sur tant de lourds nuages qui ne cessent de s'amonceler à l'horizon, c'est parce que nous estimons que l'heure actuelle est particulièrement grave. Les grandes puissances européennes se trouvent en face d'un péril: Le péril germanique puisqu'il faut l'appeler par son nom. Eh! bien, ce péril ne fera que s'aggraver si les divisions et les discussions byzantines, sans compter les chicanes, ne cessent définitivement. Il y a là pour l'Europe une question de vie ou de mort.

Et chose singulière, ce sont trois pays qui ne portent pas le titre de grandes puissances, à savoir, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, lesquels forment un beau bloc qui s'appelle la Petite-Entente, ce sont ces trois pays, disons-nous, qui donnent une sévère leçon aux dites grandes puissances. Ils ont su par leurs propres moyens, préparer des unions politiques et économiques qui réalisent déjà, la collaboration tant désirée entre les peuples sincères et de bonne foi. Cette Petite-Entente provoque déjà un rapprochement franco-italien, une détente entre l'Italie et la Yougoslavie, des rapports meilleurs avec la Bulgarie, avec la république turque. Le memorandum de M. Mussolini auquel a adhéré la France fait à coup sûr progresser la solu-

Pour une meilleure protection des industries d'exportation

On nous écrit:

Le comité de l'Union des associations suisses d'employés de l'industrie des machines et de l'industrie électrique, en présence des soucis que fait naître la situation de ces industries, se voit obligé de faire les constatations suivantes, qui sont d'ailleurs valables pour toute l'industrie d'exportation.

La crise et la dévalorisation de monnaies importantes ont eu, pour conséquence, un resserrement général de l'exportation, d'où l'arrêt du travail dans certaines entreprises, la réduction du nombre des employés, la diminution des salaires et les pertes de salaires résultant de la réduction du temps de travail et du chômage. Il n'y a malheureusement pour le moment aucune perspective d'amélioration.

Les employés des industries d'exportation se sont adaptés à cette situation jusqu'à la limite la plus extrême, au prix de gros sacrifices matériels, comportant notamment de nombreux congédiements, très souvent sans pension de retraite, ni indemnité aucune. De nouveaux sacrifices auraient pour effet des restrictions touchant aux nécessités les plus élémentaires de l'existence.

Cette situation est trop peu connue des autres éléments de notre population. On est trop disposé à voir, dans la protection de notre marché intérieur, le seul moyen de salut. On oublie que la disparition d'une exportation s'élevant à fr. 1.767.000.000 en 1930, à fr. 1.349.000.000 en 1931 et atteignant encore fr. 801.000.000 en 1932, priverait de son gagne-pain une grande partie de notre population. La ruine de l'industrie d'exportation aurait comme suite l'effondrement de l'agriculture et des métiers et saperait les finances de l'Etat et la monnaie.

Un tel péril exige des mesures efficaces pour sauver notre industrie d'exportation.

De nouvelles réductions du coût de la vie sont une nécessité urgente. On doit demander une plus grande protection contre l'action des cartels en matière de prix et empêcher toute restriction de la liberté du commerce et de l'industrie qui fasse peser de nouvelles charges sur les consommateurs. Les mesures restreignant la libre concurrence ne peuvent apporter au commerce indépendamment le succès espéré, en présence de la situation réelle des marchés ainsi que de la charge exagérée que constitue actuellement le paiement des intérêts des capitaux.

Ce dernier point est le problème central qui ne pourra être résolu dans l'intérêt de tous, que si des sacrifices sont consentis. L'agriculture, le petit commerce, les métiers et les consommateurs ont à supporter des intérêts hypothécaires et des loyers qui sont trop lourds et doivent être abaissés, par des mesures juridiques, à des niveaux raisonnables. Ils ont en effet atteint, en des temps plus faciles, des taux exagérés qui n'ont pas encore été abaissés ou ne l'ont pas été suffisamment. Des parties importantes de notre population, dont le revenu a fortement diminué, ne peuvent plus supporter ces charges qui pèsent sur la masse des consommateurs. Si on les ramenait à un niveau supportable particulièrement là où elles ont pour origine la spéculation, des ressources importantes se-

tion du problème danubien touchant lui-même de si près le problème général de la paix.

Dans ce grand travail de consolidation qui s'opère du moins dans cette partie de l'Europe, M. Titulesco, l'homme d'Etat roumain bien connu, occupe certainement une très grande place. Sa figure tranche nettement au milieu de tant d'autres qui ne parviennent guère à prévenir les événements, encore moins à les dominer, pour la raison fort simple qu'ils ne les comprennent même pas.

A Varsovie, ces jours passés, lors du voyage si important qu'il a entrepris, M. Titulesco a fort bien montré que l'alliance de la Roumanie avec la Pologne est plus qu'un simple instrument de sécurité nationale. Elle est la source dont devra s'inspirer la politique de construction positive en vue du maintien de la paix.

Par un tel effort de rapprochement avec d'autres Etats de cette région, avec la Bulgarie, avec la Turquie qui signe avec la Roumanie un traité d'amitié et d'arbitrage, avec la Grèce que M. Titulesco considère comme un pays allié, il n'y a pas de doute qu'en se présentant bientôt à Genève, ce remarquable homme d'Etat aura particulièrement contribué à cette construction positive en vue du maintien de la paix en Europe centrale et orientale.

Que les grandes puissances occidentales sachent donc à leur tour donner enfin un tel exemple d'union et de coordination. Ce serait la fin certaine des moments troublés que nous traversons! Alexandre Ghika.

raient libérées qui redonneraient plus de vie au marché intérieur.

Les pertes doivent être supportées en premier lieu par ceux qui ont bénéficié d'une hausse dans une conjoncture favorable.

Les faux frais doivent être réduits, par des mesures plus radicales d'économie dans les administrations publiques et par une diminution des charges publiques et du prix des transports par chemin de fer. On doit attendre du personnel privilégié des administrations publiques qu'il reconnaisse la détresse actuelle et contribue, par sa collaboration pratique, à réduire les sommes énormes des dépenses publiques dans l'intérêt des producteurs et de la collectivité.

**

Seules la conciliation et la collaboration de toutes les forces permettront de rendre les conditions économiques actuelles supportables à tous et d'assurer des conditions d'existence satisfaisantes à chaque travailleur.

Le personnel de l'industrie des machines et de l'électricité demande donc:

L'application plus étendue, dans la vie économique, de la notion de responsabilité à l'égard de la collectivité.

Le contrôle par l'Etat, des fonctions économiques dans le sens d'une conciliation équitable des intérêts du capital et du travail.

Que les autorités supérieures fassent appel à des commissions représentant la vie économique et les professions, pour la solution des questions économiques urgentes, en confiant aux professions des compétences de droit public.

Des dispositions légales sur la constitution de caisses paritaires vieillesse et survivants dans chaque entreprise industrielle occupant un certain nombre d'employés et d'ouvriers, éventuellement en réunissant pour cela les entreprises de même nature.

Une législation pour la protection et la garantie des fonds de secours existants ou à constituer.

L'acceptation du programme financier présenté par le Conseil fédéral, en tant qu'élément nécessaire à la sauvegarde de notre monnaie.

Les mesures nécessaires pour faire de l'impôt temporaire de crise prévu un impôt sur les dépenses ou sur le revenu, pour les revenus dépassant un certain niveau, en faveur d'un fonds de crise.

L'imposition des articles de marque de l'industrie des denrées alimentaires et de l'industrie chimique.

**

Le personnel de l'industrie d'exportation qui représente le quart de la population suisse, a confiance en nos autorités pour que, dans nos négociations économiques avec l'étranger, elles défendent énergiquement les droits du bon acheteur et pour qu'elles fassent en sorte que l'industrie d'exportation puisse obtenir du travail et du crédit, afin de pouvoir continuer à vivre.

Le personnel de l'industrie des machines adresse, à tous les milieux de la population, un pressant appel afin que l'on maintienne toute notre vie économique suisse sur un terrain productif en donnant la possibilité à nos industries d'exportation de rétablir le contact avec l'économie mondiale.

Belges et Suisses, soyez vigilants!

Le « Journal » et les « Débats » consacrent plusieurs articles aux mesures que viennent de prendre la Suisse et la Belgique pour renforcer leur défense nationale. « Comment la Suisse et la Belgique pourraient-elles oublier », s'écrit le « Journal ».

Un personnage officiel, M. Ewald Banse, professeur à l'Ecole polytechnique de Berlin, ne vient-il pas de publier un manuel qui fait ouvertement l'apologie de la guerre, affirmant que les hostilités pourraient commencer sans déclaration de guerre, par la destruction au moyen du bombardement aérien de la capitale et des principaux centres industriels du pays ennemi?

On ne peut donc que féliciter très sincèrement la Belgique et la Suisse de la sagesse prévoyante dont elles font preuve et qui constitue à l'égard de l'Allemagne un sérieux avertissement.

Il est hors de doute, écrivent les « Débats », qu'on a étudié en Allemagne un plan d'invasion de la Suisse et on se tromperait en ne voyant là qu'un simple « Kriegsspiel ». Le démenti qui, à la suite de ce débat, a été lancé de Berlin, a la même valeur que ceux qui ont été donnés en 1914 jusqu'à la dernière minute au sujet de la Belgique. Le manque de scrupules est encore plus grand dans l'Allemagne d'Hitler que dans l'Allemagne de Guillaume II. D'ailleurs, par-dessus le marché, les racistes estiment avoir des droits sur la Suisse. Celle-ci fait bien de se prémunir.

Les événements se précipitent

A la veille d'une reprise sérieuse des travaux de la conférence du désarmement, l'Allemagne, se sentant isolée par le fait de son intransigeance en face d'une solide entente entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, l'Allemagne, disons-nous, a préféré notifier officiellement sa décision de ne plus participer aux travaux de la conférence du désarmement et de se retirer de la Société des Nations.

C'est là incontestablement, un événement grave. Aussi, pareille décision a-t-elle été accueillie avec une véritable stupeur autant à Genève, dans les milieux de la Société des Nations, que dans les capitales du monde entier. Disons tout de suite, cependant, que cette demande catégorique du chancelier Hitler a du moins le grand mérite de la franchise. La situation internationale sera désormais peut-être enfin plus claire. C'est en raison des conditions prétendues humiliantes pour l'Allemagne que Hitler déclare la sortie du Reich de la S. d. N. De plus, pour donner à la nation l'occasion de prendre position à l'égard de pareilles questions vitales, le président du Reich a dissous le Reichstag et les Parlements des Etats allemands. Les nouvelles élections sont fixées au 12 novembre prochain.

On sait ce que veut l'Allemagne: l'application de l'égalité des armements et la suppression des clauses militaires du traité de Versailles. Malgré tous ses préparatifs certains en vue de la guerre, Hitler présente cette politique comme une politique de paix, d'entente et de réconciliation pouvant sauver l'honneur de l'Allemagne.

Nul ne peut encore prévoir ce qui va résulter du formidable coup porté de la sorte à la politique internationale de Genève. Nous en parlerons dans un prochain travail.

Alexandre Ghika.

**

Le chancelier du Reich publie l'appel suivant au peuple allemand:

« Inspirés du désir sincère de réaliser l'œuvre de reconstruction intérieure de notre peuple, de sa vie politique et économique, des gouvernements allemands confiants dans un traitement basé sur l'égalité et la dignité, se sont déclarés prêts à entrer dans la S. d. N. et à prendre part à la conférence du désarmement.

« Malheureusement, l'Allemagne a été déçue. Malgré que l'Allemagne eût manifesté sa bonne volonté, d'autres gouvernements n'ont pu se décider à réaliser les promesses contenues dans les traités de paix. Par le rejet d'une égalité de droit tant morale que formelle à l'Allemagne, le peuple allemand et son gouvernement ont été de nouveau gravement humiliés.

« Le gouvernement allemand, après que l'on eut reconnu officiellement le 11 décembre 1932, l'égalité de droits à l'Allemagne, se déclara de nouveau prêt à prendre part aux délibérations de la conférence du désarmement. Or, les représentants officiels des autres Etats ont déclaré soit dans des discours publics soit dans des exposés directs au ministre des affaires étrangères et à d'autres délégués, que l'on ne pouvait plus accorder à l'Allemagne actuelle cette égalité de droit. Comme le gouvernement allemand voit dans cette attitude une discrimination du peuple allemand aussi injuste qu'humiliante, il ne voit plus la possibilité de participer dans de telles circonstances comme nation ordinaire, à des délibérations qui ne peuvent conduire qu'à de nouvelles disputes.

« En affirmant une nouvelle fois sa volonté de paix inébranlable, le gouvernement allemand se voit obligé en présence de ces prétentions humiliantes et déshonorantes, à son grand regret, cependant, de quitter la conférence du désarmement. Il va, en conséquence, annoncer aussi qu'il quitte la S. d. N.

« Le gouvernement allemand présente cette décision, liée à une affirmation nouvelle en faveur d'une politique de paix sincère et d'entente, au peuple allemand, afin qu'il dise ce qu'il en pense, et espère que le peuple à son tour montrera la même volonté de paix et d'entente, mais avec le sentiment de l'honneur et de la fermeté. J'ai, en conséquence, proposé en ma qualité de chancelier, au président du Reich pour affirmer la volonté unanime du gouvernement et du peuple, de présenter cette politique du gouvernement du Reich à la nation qui aura à la plébisciter, de dissoudre le Reichstag et de donner ainsi l'occasion au peuple de choisir de nouveaux députés qui pourront être ainsi les représentants de cette politique de paix et d'honneur, donnant ainsi au peuple la garantie d'une représentation sincère de ses intérêts dans ce sens.

« En qualité de chancelier du peuple allemand et de guide du mouvement national-socialiste, je suis convaincu que toute la nation unie comme un seul homme se prononcera pour une idée et pour une décision prenant leur source autant dans l'amour de notre peuple que dans le respect de sa nature et exprimant la conviction que l'apaisement du monde si indispensable à tous ne peut être obtenu que si les conceptions de « vainqueurs » et de « vaincus » sont abandonnées pour laisser la place à l'octroi des mêmes droits pour tous.

HITLER.

Hitler ne veut pas la guerre

Hitler a prononcé un grand discours dont voici un passage essentiel:

« Après le retour de la Sarre au Reich, seul un fou pourrait songer à la possibilité d'une guerre entre les deux pays.

« Les manifestations nationales-socialistes de la jeunesse allemande ne sont nullement

dirigées contre la France, elles ont pour but de créer cette volonté politique nécessaire pour abattre le communisme. Pour les organisations nationales-socialistes, il n'existe qu'un ennemi, le communisme.

« M. Daladier a demandé pourquoi l'Allemagne réclamait des armes devant être détruites plus tard. Il y a là un malentendu. Le peuple allemand n'a nullement réclamé des armes, mais l'égalité des droits. Si le monde décide de détruire toutes les armes, nous sommes prêts à adhérer immédiatement à une telle convention.

« Si le monde accorde à chacun certaines armes, nous ne sommes pas disposés, en tant que pays possédant des droits égaux, à accepter d'être tenus à l'écart. Les gouvernements allemands qui nous ont précédés sont entrés de confiance dans la S. d. N. dans l'espoir d'obtenir un règlement équitable des intérêts des peuples.

« Cela supposait la reconnaissance de l'égalité de droits définitive de l'Allemagne. »

Une intolérable humiliation

« C'est aussi dans cet esprit que le Reich a pris part à la conférence du désarmement. Le déclassement d'un membre d'une pareille institution est pour une nation de 65 millions d'habitants une intolérable humiliation.

« Le gouvernement allemand ne participe pas à cette conférence afin d'acquiescer pour le peuple allemand quelques canons et mitrailleuses, mais pour contribuer, sur un pied d'égalité avec les autres Etats, à la pacification générale du monde. La sécurité de l'Allemagne est un droit non moins important que celle des autres pays.

« Dans mon discours du mois de mai, j'étais déjà dit que, si la discrimination de l'Allemagne était maintenue, nous ne pourrions continuer à faire partie de la S. d. N. ou à prendre part à des conférences internationales. Les discours des délégués de plusieurs grandes puissances ont montré que celles-ci ne songeaient nullement à reconnaître à l'Allemagne une véritable égalité de droits. Dans ces conditions, l'Allemagne ne peut continuer à jouer un rôle indigne d'elle. Le gouvernement allemand est convaincu que son appel à la nation montrera au monde que son sentiment est partagé par tous les allemands.

« C'est la raison pour laquelle de nouvelles élections auront lieu. La nation pourra témoigner de son amour de la paix et de son désir de voir cesser une haine séculaire pour contribuer à la formation d'une société meilleure. »

L'opinion des milieux français

L'agence Havas communique: On garde dans les milieux officiels français un muisme absolu sur les intentions du gouvernement en face de la situation créée par le retrait de l'Allemagne de la Conférence du désarmement et de la Société des Nations. A vrai dire, il est probable que la position française est loin d'être fixée. La gravité de l'événement et de ses conséquences éventuelles commande la réflexion et la prudence.

D'autre part, M. Henderson, président de la Conférence du désarmement, les représentants de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis et de l'Italie ont, en ce moment, d'importants entretiens à Genève, dont les résultats auront une influence décisive sur l'attitude qu'observera l'une quelconque des puissances intéressées.

Ce qu'on peut constater, c'est le calme des esprits et on peut être assuré qu'aucune décision ne sera prise, la situation étant maintenant clarifiée, qu'en parfaite connaissance de cause. Toutefois, la conférence, dit-on, devrait poursuivre ses travaux.

Krupp appuie Hitler

M. Krupp von Bohlen-Halbach, président du comité central de l'industrie allemande, a adressé au président et au chancelier du Reich l'expression de la fidélité de l'industrie nationale aux deux chefs du pays. « L'industrie allemande, dit-il, se place résolument derrière les décisions prises par le chancelier Hitler. »

A la Conférence du Désarmement

Dans les milieux gouvernementaux allemands, on accueille favorablement la suggestion italienne d'après laquelle la Conférence du désarmement devrait s'ajourner immédiatement. On déclare que cet ajournement permettrait de gagner du temps et d'engager des négociations entre les principales puissances intéressées au problèmes du désarmement.

Pas d'ultimatum

Un porte-parole du chancelier Hitler a déclaré à ce sujet:

« L'Allemagne considérerait comme une aggravation de la crise actuelle l'adoption par la Conférence du désarmement d'une convention qui serait soumise ensuite à l'Allemagne. Le Reich considérerait cette procédure comme un ultimatum. »

Que prépare la Hongrie ?

M. Gömböcs, président du Conseil hongrois, et M. de Kanya, ministre des affaires étrangères, ayant convoqué des hauts fonctionnaires, ont pris quelques décisions sur des mesures jugées nécessaires par le gouvernement hongrois en raison du retrait de l'Allemagne de la S. d. N. et du rappel des délégués allemands de la Conférence du désarmement.

CANTON DU VALAIS

Around de l'impôt sur le vin

(Corr. part.) Les vigneron valaisans apprendront avec plaisir que le texte du socialiste Kletli, adopté par le Conseil des Etats, a été repoussé à une grosse majorité par le Conseil national, grâce à la ferme intervention de M. Bujard. Les termes « autant que possible », si chers à M. Kletli, ont été supprimés et d'après le texte adopté, le viticulteur ne sera touché par l'impôt ni directement ni indirectement.

C'est un succès. Si le principe d'un impôt sur le vin est injuste, le texte donne toutefois certaines garanties aux vigneron. D'ailleurs, le règlement d'application devra être soumis aux Chambres.

Jusqu'alors, les vigneron pourront s'organiser pour défendre leurs droits. On a fait des reproches aux chefs politiques valaisans de n'avoir pas, comme les Vaudois, convoqué des landsgemeinden de viticulteurs.

Il est certain que une assemblée de plusieurs milliers de vigneron sur la place de la Planta aurait pu faire impression sur l'opinion de la Suisse allemande. M. Troillet, chargé de cette organisation, a estimé qu'elle n'était pas nécessaire. A-t-il eu tort? Il pourra encore l'organiser le jour où le règlement ira à l'encontre des intérêts viticoles.

En attendant, il serait injuste de ne pas reconnaître ce que les députés valaisans aux Chambres fédérales ont fait pour les viticulteurs. A l'unanimité ils ont signé une déclaration contre cet impôt. MM. Troillet et Crittin se sont rendus chez M. Schulthess, président de la Confédération, pour le prier d'abandonner ce projet.

Au Conseil national, M. Troillet, et aux Etats M. Evéquo, ont avec fermeté protesté contre cet impôt et M. Crittin, qui était inscrit comme orateur, n'a pu prononcer son discours à la suite de la décision prise de clôturer le débat.

Bref, l'attitude des députés valaisans a été nette, catégorique et a correspondu aux sentiments unanimes de la population. Elle eut d'ailleurs son poids dans la discussion. Car si l'on avait pas senti les cantons romands unis et résolu à lutter jusqu'au bout contre cet impôt, M. Musy n'aurait pas transigé. Le but poursuivi par les représentants fut de demander le maximum pour arriver à un résultat satisfaisant. On doit reconnaître que ce résultat a été partiellement atteint.

La tactique de la députation viticole fut énergique, loyale et habile. Les viticulteurs ne doivent aujourd'hui pas trop s'épouvanter. Une garantie sérieuse leur a été donnée.

UNE FÊTE CONSERVATRICE A SAXON

(Inf. part.) Dimanche après-midi, la bénédiction du nouveau drapeau de la section conservatrice de Saxon fut l'occasion d'une belle manifestation à laquelle assistèrent plus de quatre cents jeunes gens.

Un cortège parcourut le village. A part la section de Leytron, marraine du nouveau drapeau, l'on remarquait les délégués des sections de Fully, Charrat, Martigny-Combe, Verneyaz, Salvan et St-Maurice.

Les événements du jour fournirent le thème à plusieurs discours. On applaudit le préfet Thomas, MM. les conseillers d'Etat Troillet et de Cocatrix et M. Gabriel Troillet, qui exhortèrent les jeunes à se serrer les coudes et à rester fidèles à l'idéal du parti.

Ce fut une fête en tous points réussie et qui ne manqua ni de dignité, ni d'ampleur.

LA RESTAURATION DE LA CABANE DE PANOSSIERE

(Corr. part.) La cabane de Panossière, construite par la section genevoise du C. A. S. en 1893 et agrandie en 1909, vient de subir une nouvelle et importante transformation. Ses parois vétustes et minées par les intempéries étaient devenues perméables aux vents et au froid.

Sous la direction de l'architecte Compin de Genève, l'entrepreneur M. Brantschen, propriétaire de la Maison Populaire à Sion, a complètement entouré l'ancienne bâtisse d'un solide et épais mur de pierre. Cette cabane, située au pied du Grand Combin, deviendra ainsi une cabane pour les skieurs.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A. S. C. S.

(Corr. part.) L'assemblée générale des délégués de l'Association suisse des clubs de ski s'est tenue hier à Bième. Sur la proposition de M. Griching, président du Ski-Club séduois, la ville de Sion a été choisie comme lieu de la prochaine assemblée, par 325 voix contre 191 données à Lucerne. La prochaine assemblée aura lieu en juin 1934.

En outre, comme décision importante l'assemblée a pris la décision que désormais le titre de champion de ski sera octroyé sur la base d'une quadruple combinaison: fond, saut, descente et slalom et que les éliminatoires par région précéderont le championnat.

EBOULEMENT DE ROCHERS

Un important éboulement de rochers s'est produit dernièrement sur la route du Simplon, entre Iselle et la frontière italienne de Paglino. La masse rocheuse est évaluée à plusieurs centaines de mètres cubes et il faudra plusieurs jours pour rétablir la circulation interrompue. Une équipe d'une dizaine d'ouvriers travaille jour et nuit au déblaiement. On croit que ce sont les pluies torrentielles de ces derniers jours qui ont provoqué ce glissement de rochers. Par bonheur, personne ne se trouvait sur la chaussée au moment de l'éboulement.

Une auto contre un char de vendanges

Samedi, vers 19 heures, à St-Pierre-de-Clages, une automobile portant plaque genevoise vint heurter une voiture en bordure de la route cantonale et manqua de peu un piéton. Par suite de la choc, le conducteur perdit la direction de sa machine qui fut lancée contre un char à vendanges monté par un jeune homme de Grugny sur Chamoson, M. Jules Carrupt, âgé de 24 ans.

Ce dernier fut relevé sans connaissance et transporté immédiatement chez un médecin de la région grâce à l'obligeance d'un automobiliste de l'endroit. La victime peut être ramené à son domicile quelques heures plus tard. Il s'en tirera, sauf imprévu, avec quelques semaines de repos forcé. Quant au char, il fut réduit en miettes.

On peut imputer à l'encombrement de la chaussée par les chars chargés de vendanges, qui gênent considérablement la circulation, cet accident qui aurait pu avoir des suites bien plus graves.

Détail à noter: un frein du char a été projeté à une vingtaine de mètres du lieu de l'accident, ce qui démontre la violence du choc.

CONTREBANDE DE MOUTONS

On parle beaucoup depuis quelques jours d'une saisie de moutons par les douaniers suisses de Gondo et du Gaby. Il s'agit, paraît-il, de moutons qu'on aurait réussi à faire passer en contrebande d'Italie en Suisse, pendant la période d'estivage, chose relativement facile sur les hauteurs limitrophes. Les animaux ont été saisis après enquête et les contrebandiers, qui étaient naturellement de méche avec les vendeurs italiens, sont poursuivis.

RECRUTEMENT DANS LA CAVALERIE EN 1934

(Comm.) Les jeunes gens de la classe 1915 qui désirent être recrutés dans la cavalerie, doivent s'enrôler jusqu'au 30 novembre prochain au Commandant de l'arrondissement 1-16, à Sion.

Ces recrues recevront une «pièce justificative» qui devra être très exactement remplie, signée et retournée au Commandant d'arrondissement pour le 15 décembre au plus tard.

Les demandes tardives ne seront prises en considération que si le nombre des recrues annoncées à temps est insuffisant. De plus, les retardataires auront à verser, pour frais d'inspection, la somme de fr. 20.—

EXPEDITIONS DE VINS-MOUTS 1933

du début des vendanges au 11 octobre	
Sierquen	26.000 litres
Sierre	46.459 »
St-Léonard	30.201 »
Sion	110.756 »
Ardon	53.859 »
Chamoson	21.579 »
Riddes	97.378 »
Charrat	50.852 »
Martigny	6.912 »
St-Maurice (par camions)	69.297 »
Total	513.305 litres

Service cantonal de la Viticulture.

LE PELERINAGE VALAISAN A ROME

(Corr. part.) Mercredi matin à 8 h. 30, les pèlerins valaisans quitteront Sion pour Rome. Ce pèlerinage, placé sous le Haut Patronage de Son Excellence Mgr. Bieler, sera une des plus belles manifestations religieuses du diocèse de Sion. Spectacle grandiose et édifiant que de voir près de 1000 fidèles se groupant autour de leur chef le successeur de Mathieu Schinner et l'accompagner dans la Ville Eternelle. Nous souhaitons à tous les pèlerins valaisans un bon séjour à Rome.

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

Arrêté convoquant le Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat porte un arrêté convoquant le Grand Conseil pour le 13 novembre 1933, en session ordinaire de Novembre.

Secours aux incendiés de Bovernier.

Il vote un premier secours de francs 1500.— en faveur des sinistrés de Bovernier.

Homologations.

Il homologue:

1. les statuts et le règlement du sortage de l'alpage de la Fouly, de siège social à Orsières;
2. le règlement de la commune de Sion concernant le stationnement des véhicules à moteur, voitures et portiers d'hôtels dans la cour de la gare de Sion;
3. le tarif des vacations pour les inspecteurs des viandes de la commune de Saxon.

Registre du commerce de l'Arrondissement occidental.

M. l'avocat Marcel Gross, à St-Maurice, est nommé préposé au Registre du commerce de l'arrondissement occidental.

Transfert de concession d'hôtel.

Il est accordé à M. Ernest Viscolo, à Montana, le transfert à son nom de la concession et du droit d'enseigne de l'hôtel « Bellavista » à Montana-Station, sur territoire de Randogne.

Travaux de reboisement et de défense contre les avalanches.

Le Conseil d'Etat approuve le projet de reboisement et de travaux de défense dit « Les Ecottis-Bataille », présenté par la commune de Vouvy, et il met les travaux qui y sont prévus, devisés à fr. 18.700.—, au bénéfice d'une subvention de 15% des dépenses effectives, jusqu'à un maximum de 2805 fr.

Garde-chasse.

M. Jossen German, à Naters, est nommé garde-chasse pour le district franc d'Aletsch.



FOOTBALL

Sion-Domodossola: 6-3

De notre correspondant sportif:

Cette partie s'est disputée à Sion par un temps magnifique et devant un millier de personnes environ. Son Excellence le consul d'Italie à Brigue avait tenu à honorer de sa présence ce match.

Il est 3 heures 15 lorsque les équipes font leur entrée sur le terrain. Les Italiens font bonne impression et jouent en maillot rouge, nos joueurs, dans leur nouveau maillot qui leur sied à ravir, sont très applaudis.

Sion présente: Mayerat, Wirthner, Loréan, Gerber, Wenger, Anthamatten, Gutknecht, Dick, de Werra, Martin et Zen-Ruffinen.

Dès le début, Domodossola attaque et la défense séduoise est sérieusement mise à l'épreuve. Les Italiens, par de jolies combinaisons et leur rapidité sur la balle, parviennent fréquemment près des buts séduois. Malheureusement, la défense rouge et blanche, mal soutenue par la ligne des demis, ne peut empêcher l'inter-gauche italien de marquer à la dixième minute déjà. Ce but très applaudi encourage les rouges à persévérer et ils traduisent à nouveau à la 22ème minute par leur aile gauche. Mais peu à peu, les Séduois s'adaptant à cette rapidité de jeu, accusent une légère supériorité et bientôt nous assistons à un bombardement des bois italiens. De Werra nous fait assister à de beaux essais, puis c'est au tour de Dick, de de Werra à nouveau, mais rien ne passe et c'est seulement à la 28ème minute que Zen-Ruffinen réussit à marquer depuis son aile. A partir de cette minute, Sion donne l'impression d'avoir trouvé une bonne carburation et nous assistons cette fois-ci à une nette supériorité et à un tir réglé des bois italiens, et ainsi de Werra mettra à profit pour traduire, une passe en profondeur de Dick et il renouvellera son exploit par un centre retourné à la 43ème minute. Le temps de remettre la balle en jeu que la fin de la première partie est sifflée par M. Calpini de Sion, qui a bien voulu pour cette fois-ci encore reprendre la place d'arbitre qu'il a brillamment tenu ces années passées. Résultat à la mi-temps: 3-2 pour Sion.

Dès la reprise, les Séduois attaquent d'emblée et acculent totalement les Italiens dans leur carré. A peine cinq minutes écoulées que Arlettaz, qui a remplacé Zen-Ruffinen, marque un beau but depuis son aile. De Werra continuant la série en marque encore deux à quelques minutes d'intervalle, le premier de la tête à la 15ème minute et le second sur un bel effort personnel à la 18ème et toute l'équipe séduoise continue à attaquer sans cesse, les deux baechs rouges et blancs au milieu du terrain, mais elle ne parvient plus à trouver le chemin des filets malgré les efforts répétés de Dick et de de Werra. Dans les dernières minutes, Domodossola se reprenant réussit par son centre-avant à marquer le dernier but sur son corner, et le résultat final est: 6-3 pour Sion.

Nous ne pouvons que féliciter les deux équipes pour le beau jeu fourni: Domodossola pour sa vitesse et Sion pour son cran, et nous espérons que Sion qui se rendra à Lausanne dimanche prochain pour disputer un match championnat contre le Stade-Lausanne, nous rapportera deux nouveaux points. Du reste, nous en reparlerons dans un prochain article.

Sion II-Vernayaz I: 5-2.

Sion juniors-Montreux juniors: 7-1.

CYCLISME
Le Prix de Monthey (38 km. contre la montre)
On nous écrit:
L'actif Vélo-Club montheyan faisait disputer hier cette course sur le parcours Monthey-Vionnaz-Monthey-Evionnaz-les Rasses et retour. Le temps, bien que légèrement frais, était magnifique, et si le nombre des participants n'a pas dépassé la vingtaine, grâce à la maigre participation des clubs de Martigny-Bourg et La Bâtiaz, par contre, au point de vue sportif, ce fut une très belle manifestation, bien réussie grâce à l'excellente organisation du V.-C. montheyan.

La victoire est revenue au sympathique crack de la Pédale Séduoise, Alfred Vicquéry, dans une forme resplendissante, suivi par Piralla, de Monthey. Disons de suite que les jeunes coureurs de la Pédale séduoise se sont particulièrement bien comportés, bien que très peu habitués à ce genre de course. Aussi bien la Pédale Séduoise gagne-t-elle encore une fois le premier prix interclub, ce qui démontre encore une fois la superbe vitalité de cette société. Et voici les résultats:

1. Alfred Vicquéry, de la P. S., en 1 h. 07' 57". 2. A. Piralla (V.-C. montheyan); 3. Boljenrucher (V.-C. Excelsior); 4. Boissard; 5. Meyer Louis; 6. Moulin; 7. Antonioli; 8. Giroud; 9. Pierre Bianco; 10. A. Lattion; 11. Tomay; 12. Berthouzo; 13. Jean Herbst; 14. Farquet; 15. Bertrand; 16. Bruttin Aristide; 17. Fumeaux; 18. Crivelli.

Classement interclub:

1. Pédale séduoise (A. Vicquéry, L. Meyer, P. Bianco) 3 h. 34' 18"
2. Vélo-Club montheyan (A. Piralla, Antonioli et Boissard) 3 h. 36' 18"

Pour un

TAXIS téléphonez 59

au N° 59

Limousine 6 places - Baptêmes, Noces

Se recommander, P. Galladé.

Chronique Locale.

Un char de vendanges culbute

(Inf. part.) Un habitant de Maragnéaz, M. Charles Mayor, était venu porter sa vendange aux Caves coopératives de Sion. Comme il s'en retournait avec son char par la nouvelle avenue en construction, il tomba avec son véhicule dans un des trous de la chaussée, à plus d'un mètre de profondeur. Il se mit à appeler au secours, un ouvrier qui voulait lui prêter main forte arriva sur les lieux et tomba à son tour dans une de ces fondrières. Les deux hommes ont été relevés avec des contusions. On ne comprend pas que la ville ait négligé de barrer la route ou de signaler le danger aux passants.

De nombreux trous de 5 mètres de longueur, 1 m. 60 de largeur et 1 m. 50 de profondeur ont été creusés dans la nouvelle avenue transversale qui relie l'avenue de la Gare à la route de Bramois. Or, la commune n'a pris aucune précaution pour éclairer le chantier. Elle ou l'entrepreneur est donc responsable de cet accident.

Qu'ils prennent des mesures pour que de pareils faits ne se reproduisent plus.

« ROGER-LA-HONTE » AU CINEMA LUX

(Comm.) Pour la dernière fois, ce soir, le Cinéma Lux présentera à l'écran le film « Roger-La-Honte ». Chaque soir il y avait salle comble et hier dimanche, il fallut renvoyer du monde, faute de place. Inutile de faire du tapage, il s'agit d'un beau film et d'un film qu'il faut avoir vu. (Voir aux annonces.)

A. S. S.

(Comm.) Les membres de l'Association sportive séduoise sont informés que les cours de culture physique reprendront dès mercredi à 20 h. 30 à la salle de gymnastique de l'Ecole des filles.

A LA SOCIÉTÉ DES « AMIS DE L'ART »

(Comm.) Mardi à 20 heures 30, à l'Hôtel de la Paix, la société des « Amis de l'Art » tiendra son assemblée générale et elle établira le programme des concerts et des conférences pour la saison prochaine.

Il faut espérer que les membres viendront nombreux à la séance et que de nouvelles adhésions encourageront le comité à poursuivre une tâche intéressante et utile.

C. A. S.

(Comm.) La râclotte annuelle du groupe de Sion aura lieu, dans les Mayens de Conthey, dimanche le 22 octobre. Car à disposition, 2 fr. par personne, aller et retour. Les autres détails seront annoncés dans le prochain numéro du journal. On peut s'inscrire mercredi au Stamm ou jusqu'au vendredi soir 20 courant chez M. Fernand Gaillard, bijouterie à Sion.

ÉTRANGER

LES OUVRIERS QUITTENT L'U. R. S. S.

Les autorités de la frontière polonaise ont remarqué dernièrement le passage de plusieurs milliers d'ouvriers agricoles polonais, de retour de l'U. R. S. S., où ils travaillaient aux champs dans les régions frontalières dépeuplées par les autorités soviétiques pour barrer la fuite de la population à l'étranger. Ces gens racontent que les conditions de travail en U. R. S. S. sont insoutenables et la nourriture si pauvre qu'ils ont préféré rentrer et grossir les rangs des chômeurs plutôt que de supporter les privations en U. R. S. S.

... et les assassins aussi...

On mande de Kischineff en Bessarabie que la police vient d'arrêter un nommé Ignatoff, bolchévique notoire qui, en 1919, avait fui en U. R. S. S. après avoir assassiné cinq gendarmes roumains. Au bout de 14 ans de séjour à Moscou, il vient de passer clandestinement la frontière et de réintégrer son domicile en déclarant qu'il préférerait répondre devant les tribunaux roumains de son crime plutôt que de supporter encore la vie misérable qu'il menait à Moscou.

Du nouveau dans la radio

On nous écrit:

Trop longtemps, des gens sans connaissances ou du moins sans connaissances suffisantes, vendaient et installaient des postes de T. S. F.

Par des boniments, par des promesses irréalisables, par des garanties impossibles, ils cherchaient à persuader les clients, qui s'apercevaient trop tard qu'ils étaient trompés. Il répugnait au commerçant honnête, au technicien, d'employer ces moyens et il restait presque impuissant devant ces faits. Très souvent, l'acheteur ne connaît pas l'article et doit se fier aux conseils que lui donne le vendeur. Malgré cela, il concluait enfin le marché avec un vendeur parasitaire à bonne blague: erreur ne se révélant que trop tard.

Pour mettre fin à cet état de chose et protéger le commerce honnête aussi bien que l'acheteur confiant, de nouvelles prescriptions sur la vente et l'installation de radios furent mises en vigueur. Seules les personnes ayant passé avec succès un examen radio-technique peuvent s'occuper de cette branche. De telle sorte, l'acheteur a toute garantie de s'adresser à quelqu'un pouvant lui donner tous les renseignements précis qu'il désire et qui installera le poste de T. S. F. selon les prescriptions sévères de la direction générale des P. T. T.

Il y a bien encore des vendeurs non concessionnaires, cherchant de petites portes pour détourner les prescriptions. Ils sont d'ailleurs l'objet d'une surveillance assidue et ne tarderont pas à être signalés aux autorités compétentes. Un acheteur avisé ne s'adressera qu'à un marchand concessionnaire et, pour toute sûreté, demandera la présentation de la carte de légitimation.

Il va sans dire que pour les réparations, un concessionnaire fédéral ayant fait preuve de ses connaissances radio-techniques pourra vous donner toute satisfaction quant au travail et au prix. Vous ne risquez pas de remettre vos appareils de prix à un gâtelier quelconque, pour des essais de réparations.

G. L., chef radio-technique.

Oraison funèbre

Vraiment, cette fois, ça n'a pas traîné. A peine les journalistes s'approprièrent à commenter les nobles travaux de cette nouvelle session de la Société des Nations, que, déjà, ils ont à en prononcer l'oraison funèbre. Mercredi 11 octobre, à midi, est décédée prématurément la quatorzième assemblée de la S. d. N. Peu de fleurs; l'on est prié de ne pas tresser de couronnes. Pour un peu, l'organisme genevois nous fera nous repentir de l'avoir taxé si souvent de bavard. Nous ferions ici une rétractation solennelle, si nous ne savions que l'absence de parures éloquentes cette année, n'est que le dernier signe d'une incapacité foncière d'agir, — d'une incapacité telle que nous voudrions qu'elle crevât, ce coup, les yeux des plus aveugles.

Mais, c'est là beaucoup demander. Il y a des âmes tendres qui regrettent amèrement la disparition du système politique pratiqué à Genève. En présence des événements d'urgence qui se déroulent dans le monde, l'institution internationale fait preuve d'une faiblesse pourtant déplorable, et jamais peut-être ce ne fut plus visible qu'en cette année 1933. Les faits graves se sont abattus sur l'Europe. Lequel a été, je ne dirai pas, saisi de front, mais envisagé, discuté? Hitler, l'Anschluss, le réarmement du Reich, l'emprise sournoise du bolchévisme, le grondement asiatique, rien n'a été touché. Il a été, certes, plus facile de faire diversion des minorités menacées et en votant une motion qu'on a eu bien soin d'ailleurs de rendre sans portée pratique, en faveur des juifs allemands.

La manière dont on a traité cette question des minorités est significative au reste et permet de dégager assez précisément l'une des faiblesses essentielles qui mine la S. d. N. Vous avez vu Henry Bérenger, l'excellent sénateur français s'élever avec chaleur contre les persécutions d'Allemagne, au nom des principes de liberté d'opinion issus de 89 et propres aux démocraties modernes, et, pour tout dire, au nom même des droits de l'homme. Oui, mais M. Gœbbels a répondu, non sans un sourire, que l'Allemagne posait un peu différemment la question, que, pour elle,

les droits des nationaux primaient ceux des fils d'autre race et qu'elle envisageait les droits humains de toute autre façon que la France. Logiquement, le délégué allemand avait-il tort? La S. d. N. a-t-elle donc quelque base juridique lui permettant d'imposer à l'un de ses membres des vues politiques, selon tel système qui lui est cher plutôt que selon tel autre?

Toute son erreur, toute la cause de sa faillite sont là: l'institution genevoise n'a voulu avoir à faire — parce que c'était plus commode et parce qu'elle y voyait la seule marque de progrès — qu'avec des régimes d'essence parlementaire et démocratique. Mais voilà que plus de la moitié des nations de l'Europe, aujourd'hui, voient ailleurs leur salut et leur progrès. Mariaz, alors, l'eau et le feu. Certes avec moins de prétentions d'uniformiser les divers systèmes politiques européens, les diplomates d'autrefois ont eu plus de chance d'éviter les haines mortelles.

Des vieillards, aujourd'hui, nous assurent que si erreur il y eut, elle fut au moins grande et digne des notions de progrès et d'humanité. Les jeunes gens se permettent pourtant de la trouver moins drôle, parce qu'en définitive, ce sont eux qui en paieront les frais.

René Braichet.

Nous avons reçu...

« La Patrie Suisse »

Dans « La Patrie Suisse » du 14 octobre: des vues du tragique incendie de Bovernier, du défilé de la Vme division, de la « Maison Genevoise ». Un bel article de Mme D. Berthoud sur les Marais Pontins, une causerie de N. Jeanmonod, des nouvelles diverses, enfin une page amusante sur les caricatures murales de St-Légier complétant le numéro.

Concours d'échecs: dans son numéro du 14 octobre, la Patrie Suisse ouvre un concours entre les amateurs du noble jeu. Ce concours comprendra plusieurs séries et proposera des problèmes en deux, trois et quatre coups. Ce concours est doté de fort beaux prix et ouvert à tous les joueurs d'échecs. Nous sommes certains qu'il remportera un très vif succès.

On cherche jeune fille connaissant bien la cuisine. Dr. B. Zurbriggen, Route du Rawyl.

On demande Jeune fille sachant faire la cuisine et si possible parlant français et allemand, pour aider au magasin d'épicerie. Bonnes références exigées. Ecrire sous chiffres AS 3916 Si aux Annonces-Suisse S. A. Sion.

Jeune fille sérieuse, de toute confiance, désire se placer comme sommelière à Sion ou aux environs. Certificats et références à disposition. Date à convenir. S'adr. aux Annonces-Suisse Sion.

Couturière demande journées. S'adr. chez Mlle Piatti, Grand-Pont 18.

Colin — Cabillaud Filets Dorades, le kg. 2.20 Thon au détail, 1re qual. Saucisses vaudoises Poireaux blancs Wienerlis — Cervelas Klöpfer Essayez: Saucisse au foie (froide)

de SÉPIBUS Frères SION

A LOUER immédiatement une chambre et cuisine, électricité, eau, gaz, chauffage central, pour personne seul. S'adr. à Mlle Em. de Kalbermaten, rue de Lausanne, Sion.

A LOUER chambre meublée ensoleillée av. chauffage central. S'adr. aux Annonces-Suisse Sion.

A LOUER pr de suite, un appartement au Gd-Pont, Sion, 2 chambres, cuisine, galetas et grande cave, eau et lumière.

A la même adresse, à vendre 1 tonneau ovale de 2000 litres bien conservé. S'adr. aux Annonces-Suisse Sion.

A LOUER appartement deux chambres, cuisine, bain et chauffage pour 1er nov. Même adr.: à vendre beau chien-loup. S'adr. chez Julien Wuthrich, Mayennets, Sion.

Aujourd'hui du magasin de

Ouverture Radios, Gramos, Disques articles électriques Musique: Instruments et chansons

à l'ancien atelier de reliure Suter-Savioz

RUE DE CONTHEY

Atelier de réparations

M. Fessler: Sion et Martigny
Chef radio-techn.: Gasp. Lorétan
Téléphone 504

Attention: La vente de radios, l'installation et le transfert d'antennes, prises de terre, etc., ne peuvent être exécutés que par des personnes ayant fait preuve de connaissances radio-techniques suffisantes et possédant la concession fédérale. Exigez la carte de légitimation pour ne pas vous attirer des ennuis. — Nous n'entretenons pas d'autre magasin ni dépôt à Sion, qu'à la RUE DE CONTHEY.

Cours de cuisine à Sion

Ces deux cours, après-midi et soir, commenceront le 23 octobre et auront lieu au Casino. Hâtez-vous de vous faire inscrire auprès du professeur Jotterand, 11, Chemin de Mornex, à Lausanne.

Boucherie chevaline E. KRIEGER

21, Rue de la Poste, Vevey, tél. 12-38 expédie belle viande désossée pour charcuterie
à fr. 1.20 et 1.40 le kg.
Hachés gratis — Demi port payé

RADIOS

Phonoradios, Gramophones Disques
H. Hallenbarter, Sion

A VENDRE

1 lit complet, en bon état, 1 four à gaz pour les tranches, 5 lustres.
S'adr. aux Annonces-Suisse Sion.

A vendre un tonneau en chêne de 1100 l. Fauth, tonnelier.

A VENDRE un calorifère inextinguible et un agencement de vitrine. Mme Dallèves, coiffeuse, Sion.

Reichenbach frères & Cie

Fabrique de meubles, SION

soldent:

20 chambres à coucher différents modèles,

10 salles à manger, bibliothèques,

bureaux, coiffeuses, etc.

avec 20 à 40% de rabais

Demandez liste de ces meubles et visitez-les à notre fabrique à St-Georges, Sion (exposition de beaux modèles dans nos magasins à l'Avenue de la Gare).

Liquidation partielle autorisée par l'Etat

Au Déluge

Costumes et Pardessus pour hommes

ARTICLE D'HIVER 70 pièces

seulement. Toutes tailles, au choix

J. BARBEY soldeur, Rue du Grand-Pont

Exigez le ticket 5%

Lux-Sonore, Sion

Vu le grand succès et le nombre de personnes qui n'ont pu trouver de places dimanche soir,

Prolongation du beau film

ROGER LA HONTE

CE SOIR à 20 h. 30 dernière séance.

Echange

Machine à additionner contre divers meubles. Offres sous chiffres D. 63 au bureau du journal.

AVENDRE

poste T. S. F. marque Téléfunken 340 WL, modèle 1932, marche parfaite, excellente occasion. S'adr.: Pharmacie Zimmermann.

Viande séchée à manger cru

3.- le kg.
Expédié 1/2 port payé
CHEVALINE
Rue du Rhône 28, SION

On demande à louer

un appartement de 2 à 3 chambres avec confort. Adresser offres s. chiffres H. 199 H. au bureau du journal.

La Fabrique de draps

(Aebi & Zinsli) A SENNWALD (Ct. St-Gall)

vous fournit directement, aux prix avantageux, ses excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, ses belles couvertures de laine, ses merveilleuses laines à tricoter. Demandez notre riche collection. Nous acceptons aussi les laines de moutons.

Eugène Lorétan, Sion

Rue du Grand-Pont

Gramos - Disques
Articles électriques
Disques à fr. 2.-
Carcasses d'abat-jour

Réparations de Radios, Gramophones, Fers à repasser, etc., etc.

Dépôt des lampes des Services Industriels

Hôtel de la Planta - Sion

Tous les Mardi, Jeudi et Samedi dès 20 h. 30

Concert spécial

A LA GRANDE SALLE



En période d'instabilité

il est difficile d'épargner, quoique le désir de protéger l'avenir des siens se fasse plus impérieux. Le mieux que vous puissiez faire est de souscrire une police „VITA“. Dès le premier versement, votre famille est entièrement protégée; par une épargne systématique, vous vous assurez, en outre, une paisible retraite.

“VITA”

Compagnie d'Assurances sur la Vie à Zurich

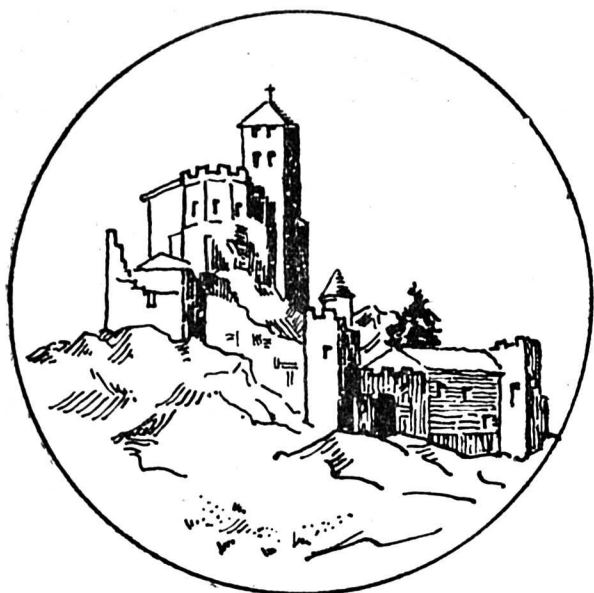
Agence Générale pour le Valais:

C. Aymon et A. de Rivaz, Sion

Echalas et tuteurs kyanisés

EN TOUS GENRES

PENON Frères, ARDON



LES BONNES

ADRESSES DE SION

La réclame amène le succès. Faites vous mieux connaître par une publicité bien comprise.....

La publicité constamment renouvelée est la seule qui rapporte!!!!

Favorisez les commerçants qui insèrent dans la Feuille d'Avis du Valais Soutenez le commerce LOCAL

Boulangerie - Pâtisserie - Tea-Room
Ad. Bissbort
Téléph. 315 Sion Gd-Pont
Maison spéciale pour Zwiebacks 1. qualité
Prix spéciaux pour Hôtels, Restaurants et Pensions
Service à domicile

AU MEXICAIN
TABACS - CIGARES - CIGARETTES
LIBRAIRIE - PAPETERIE - JOURNAUX
CAMILLE BINER
RUE DU RHONE, 16
SION

BUREAU H. JACQUIER
AVENUE DE LA GARE
SERVICE DE PLACEMENT ET DE LOGEMENTS
Consultez les demandes et offres d'appartements

POUR L'HIVER
Les beaux tissus chauds
aux prix les plus bas chez
H. Schupbach, Sion
Fourrures et peluches avantageuses
Joli choix articles bébés
Se recommande
Tél. 422

Vins blancs et rouges étrangers
NOUVEAU 1^{re} qual.
Toutes personnes désirant consigner leurs quantités au prix réclame de
60 ct. le litre par fût
s'adressent à la
CAVE DU MIDI, SION
A l'emporter à partir de 2 litres au minimum
J. Machoud.

A. GAILLAND
Md TAILLEUR
SION
TÉLÉPH. 570
MESURE et CONFECTION

La teinture
et le nettoyage de vêtements
à des prix raisonnables!!!
chez Mme **LARGEY-WELLY**
au sommet du Grand-Pont

Alfred KRAMER
succ. de A. GRUBER-ALLET
RUE DES REMPARTS
Seule maison du canton, ayant
TOUS LES ARTICLES - MACHINES DE CAVE

Pour **80** Cts vous recevez
5 morceaux de SAVON
Marseille 72%
chez **A. Holzer**
Epicierie fine Rue Dent-Blanche
SIO Tél. 5.71

A VENDRE

Teinturerie Valaisanne
JACQUOD FRÈRES, teinturiers
SION
Magasin au Gd-Pont, Sion Tél. 225
Tél. 464 Magasin à Sierre: Grande Rue
Lavage chimique Deuil très rapide

HERITIER & VARONE
AGENTS D'AFFAIRES
Recouvrements, Ventes, Achats, Liquidation etc.
Tél. 73 SION Tél. 73
RUE DE CONTHEY Entrée mag. Varone, fers

Pour une nouvelle Teinture
de vos robes et manteaux, adressez-vous en toute confiance à
LA TEINTURERIE DE SION
Avenue de la Gare
Travail irréprochable à des prix très bas
H. P. Kreissel, teinturier spécialiste, Sion

A VENDRE

La Maison
Arnold Holzer
Marchand - Tailleur
Rue de Conthey
vous offre ses spécialités d'automne

Si vous voulez une publicité efficace et bon marché réservez une case dans „Les bonnes adresses de Sion“

demandez renseignements et conditions aux:

Annonces-Suisses S. A., Grand-Pont, Sion, Téléph. 224

Feuilleton du Journal et Feuille d'Avis du Valais No 45

LE DRAME DE RAVENSDENE

par

J. FLETCHER. — Trad. par O'NEVES

Une fois de plus, l'événement lui donna raison. Au sommet de la lande, apparut la route indiquée par le docteur, un long ruban blanc qui courait du nord au sud à travers une contrée aride. A quelques mètres, s'élevait un cottage, habitation de quelque garde-chasse sans doute, précédé d'un jardin que fermait une simple haie.

Dans ce jardin, un groupe de personnes était rassemblé autour de quelque chose que nous ne pouvions voir; et dans ce groupe, nous vîmes avec stupéfaction, à côté de l'inspecteur de police de Ravensdene, M. Cazalette en personne, qui paraissait fort occupé. Un cabriolet dont le cheval était attaché à un arbre nous expliquait comment ces deux personnages étaient venus. Une femme avec son enfant complétait le groupe. L'enfant, un marmot de quatre ou cinq ans, le doigt dans la bouche, regardait avec étonnement ce qui se passait, moins ému à coup sûr qu'un chien qui rôdait autour en poussant des aboiements pitoyables et peut-être apitoyés.

Les assistants s'écartèrent à notre arrivée, et nous vîmes le pauvre Wing, le dos appuyé contre un remblai, son visage jaune, exsangue, devenu d'un gris cendré. Il était évanoui; à côté, des serviettes et une cuvette d'eau, une bouteille de brandy, indiquaient les moyens employés pour le faire revenir à lui. Son épaule et son bras gauches avaient été mis à nu, et le vieux Cazalette y appliquait un bandage.

Le Dr Lorrimore poussa une exclamation et bondit vers le blessé, puis écartant M. Cazalette, il se substitua à lui avant que l'octogénaire eût le temps de proférer un mot. D'un geste il nous fit signe de nous écarter, ne retenant auprès de lui que M. Cazalette et la femme dont l'aide pouvait lui être utile.

L'inspecteur de police s'adressa à M. Raven et à Scatterfield:

— Je souhaite que nous soyons arrivés à temps; cet homme est entièrement épuisé par le sang qu'il a perdu. Pourtant M. Cazalette dit que ses blessures ne sont pas mortelles.

— C'est vous qui l'avez trouvé? demanda-t-il.

— Non, c'est la femme du garde-chasse. Elle était dans son jardin, occupée à jeter du grain à ses poules, quand elle a vu ce pauvre homme surgir au coin du bois et venir à elle. Avant de l'avoir rejointe, il est tombé évanoui sur le talus où il est encore. Elle a couru chercher de l'eau. C'est à ce moment que nous sommes arrivés. Heureusement, M. Cazalette avait eu la précaution d'emporter une bouteille d'alcool et des cordiaux dont quelques gouttes l'ont fait momentanément revenir à lui, et lui ont donné la force de nous montrer ses blessures. Il a reçu trois balles, respectivement dans le bras, dans l'épaule et la partie supérieure de la poitrine. M. Cazalette dit qu'elles ont seulement pénétré dans les chairs, sans atteindre l'os.

Le malheureux n'a pas tardé à perdre de nouveau connaissance. Mais auparavant, il m'a glissé dans les mains un petit dépôt, trouvant encore la force de me faire cette recommandation: Donnez ceci au Dr Lorrimore; dites-lui que j'ai découvert, que j'ai été à un doigt de les prendre; malheureusement, je n'étais pas maître des événements; ils sont tous morts... »

Je n'ai pas compris le sens de sa déclaration, le docteur sera plus heureux que moi, sans doute. Voici ce qu'il m'a remis, un petit sachet.

Il l'ouvrit, et nous fûmes éblouis; au lieu de plusieurs perles magnifiques, deux rubis lançaient de superbes éclats rouges.

— D'où tenait-il ces merveilles? murmura l'inspecteur.

— C'est pour ces merveilles-là que Walter et Noé Quick ont été assassinés, répliquai-je. Ceci nous prouve que Wing dans sa lutte contre les assassins a eu le dernier mot.

Et sans attendre ses commentaires, laissant Scatterfield lui raconter ce qui s'était passé, je retournai dans le jardin pour avoir des nouvelles du fidèle Chinois.

Deux jours plus tard, Wing, revenu chez son maître, nous racontait son étrange histoire, et ce qui plus qu'elle m'étonna, ce fut sa voix en nous faisant ce récit, aussi suave, aussi calme, que s'il nous eût expliqué la recette de son excellent plum-cake.

Comme son maître le lui avait demandé le soir de notre réunion à Ravensdene, il s'était rendu à Londres, et avait immédiatement battu le quartier chinois, à Limehouse. Grâce à ses relations parmi ses compatriotes, il avait vite appris que Lo-Chuh-Feu, en Angleterre depuis deux ou trois ans, servait comme garçon dans un restaurant, tenu par un autre naturel du Céleste Empire. Wing avait refait la connaissance de Chuh, s'était glissé dans son intimité. Bientôt, un troisième fils du Ciel était entré en scène, celui que Baxter traitait en gentleman. D'une ruse et d'une souplesse exceptionnelles, il avait su mener à bien quelques entreprises qui lui avaient rapporté beaucoup d'argent. Il était maintenant en relations, disait-il, avec deux gentlemen, un Anglais et un Espagnol, engagés eux-mêmes dans une affaire pour laquelle il leur fallait un yacht capable, sans être grand, d'accomplir une traversée de l'Atlantique. D'ores et déjà, le bateau était trouvé, il ne manquait plus que l'équipage.

Lo-Chuh-Feu et Wing furent présentés à Baxter qui les engagea, et, par nécessité, leur fit la confidence du trésor caché sur la côte du Northumberland. L'entreprise menée à bien, les deux Chinois recevraient leur part des bénéfices. Lo-Chuh-Feu ayant complété l'équipage, avait descendu la Tamise et remonté le long de la côte, vers le Nord.

Wing n'avait pas tardé à apprendre qu'on de Lo-Chuh-Feu. Du moins, il savait que celui-ci gardait sur lui des perles et des rubis de grande valeur. Il se doutait bien que Chuh et l'autre étaient les assassins des frères Quick, mais n'en avait acquis la preuve certaine.

Wing n'avait pas tardé à apprendre qu'on devait se rencontrer à Leith avec le yacht d'un Américain à bord duquel les valeurs pieuses seraient embarquées. Il avait formé un plan en conséquence. Dès l'arrivée à Leith, il quitterait subrepticement le yacht pour informer la police.

La capture par Baxter de Miss Raven et

de mon humble personnage l'avait bouleversé; il s'était tenu constamment à l'écart, craignant que si nous apprenions sa présence à bord, nous ne l'accusions d'être passé à l'ennemi.

Mais, il n'avait pas compté avec l'imprévu, et l'imprévu était venu déjouer sa combinaison.

Le gentleman chinois que l'Espagnol était allé chercher à Berwick avait lui-même son idée de derrière la tête. Il préférait le tout à la partie.

Il avait en conséquence versé à ses complices un narcotique, puis avait offert à ses compatriotes de gagner le nord de la Russie, après qu'on se serait débarrassé de Baxter et de son ami.

Ne pouvant mieux faire, Wing avait accepté; il ne mettait à son consentement qu'une condition: Miss Raven et moi serions débarqués avant le départ.

Ce point concédé, Lo-Chuh-Feu avait été chargé de nous reconduire à terre.

Mais le narcotique se comporta en agent infidèle, et Baxter se réveilla juste au moment où le gentleman chinois entra dans sa cabine avec des pensées homicides. Sur le coup, il pénétra l'âme du bandit et ouvrit le feu. On sait le reste.

Avant de quitter le pont, Wing avait enlevé sur le cadavre de Lo-Chuh-Feu, l'écrin qui contenait les pierres précieuses. Baxter, déjà blessé, lui avait tiré, quand il s'éloignait, deux coups de revolver qui l'avaient atteint. Mais à son tour, il espérait bien s'être vengé.

Une fois à terre, réunissant ses forces dans un élan de suprême énergie, il avait essayé de gagner la maison de son maître.

**

La parole étant ce qui distingue l'homme de la bête, il va sans dire que ces événements alimentaires pendant des jours et des jours la conversation des gens du pays. M. Cazalette — les vieillards sont loquaces — parla beaucoup, Miss Marcia et moi, le moins possible, nous avions vu de trop près le dernier acte du drame pour ne pas désirer oublier. Pourtant un jour qu'elle et moi nous nous trouvions seuls, je voulus lui faire une confession.

— Je ne me soucie guère de l'opinion des autres, lui dis-je, mais je ne voudrais pas que vous me jugiez plus brave que je ne suis. Il faut donc que je vous fasse un aveu. Pendant tout le temps que nous avons été sur ce yacht, je mourais de peur.

— Vraiment, s'exclama-t-elle, vous aviez peur, une peur réelle?

— A en claquer des dents, déclarai-je. Vous ne vous fîtes pas plus tôt retirée que je me sentis baigné de sueur. Et c'était la peur, vous dis-je.

— Eh bien! dit-elle en me regardant avec un sourire, si vous aviez peur, vous l'avez admirablement caché. Et comme je suis sûre que c'est pour moi surtout que vous trembliez...

Et c'est la fin de l'histoire ou plutôt le commencement de la mienne puisque depuis quelques mois à peine, ainsi que, malgré ma discrétion, à laquelle il rendra hommage, le lecteur avisé l'a deviné déjà, Miss Marcia est devenue ma femme.

FIN



VEILLEZ! Si la marque Thomy n'est pas sur le récipient d'où le marchand sort la moutarde au détail, ce n'est pas de la véritable moutarde Thomy. VEILLEZ!